

■ **Filano Impression S.A.**, à Nyon, exécution de tous travaux d'imprimerie (FOSC du 15.04.2003, p. 14). Selon décision de son assemblée générale du 3 avril 2003, contrat de fusion du 18 mars 2003 et bilan au 31 décembre 2002, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société 'Imprivite S.A.', à Lausanne, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 4537 du 08.05.2003
(00989246 / CH-550.0.112.380-0)